

# L'accueil des élèves allophones au Maroc

Guide informatif

A l'attention des acteurs de l'éducation formelle et non formelle

---

Elaboré en partenariat avec le GREF



*Edition 2019*

## Sommaire

---

<b>Pourquoi ce guide ?</b>	p.3
<b>Éléments pour comprendre</b> la situation de l'élève étranger	p.4
<b>Quelques conseils pour améliorer l'accueil des élèves allophones</b>	<b>p.7</b>
Le livret d'accueil	p.7
Le règlement Intérieur	p.9
Les règles de vie de la classe	p.11
<b>Accompagner via une scolarisation en classe ordinaire</b>	p.13
Apprendre une langue seconde à l'école	p.14
Une scolarisation adaptée en classe ordinaire	p.15
Exemples de situations pédagogiques	p.16
<b>CONCLUSION</b>	p.17

---





## Introduction

Par sa localisation géographique, le Maroc est un pays de transit pour des milliers de personnes migrantes rêvant de rejoindre l'Europe.

Mais au fil du temps, la frontière avec l'Europe s'est refermée, faisant progressivement du Maroc non plus un pays de transit mais un pays d'installation.

Ainsi, le Maroc devient un pays d'accueil pour ces populations essentiellement subsahariennes. Et une politique d'accueil et d'intégration réussie passe par la scolarisation des enfants migrants.

En retenant les bonnes pratiques réalisées au Maroc ou en France, ce guide ouvre des pistes de travail appelant à favoriser l'intégration des enfants primo-arrivants. Il peut être une source d'information pour les directeurs d'école, pour les enseignants, pour les animateurs-éducateurs.

Le guide présente de nombreuses actions qui peuvent être réalisées dans le cadre d'une inclusion réussie.

Les documents et outils proposés dans ce guide sont présentés à titre d'exemple et de trame ou de modèle à personnaliser en fonction du contexte. C'est à chacun (enseignants, directeurs, éducateurs...) de se saisir de ces outils et de les adapter à son propre fonctionnement et à son environnement, il n'y a pas de modèle universel.

## Eléments pour comprendre la situation des élèves étrangers

Avant de présenter des outils d'aide pratique pour la classe, une réflexion s'impose à notre action. Les élèves allophones rencontrent des difficultés particulières car ils sont confrontés à une double culture. Cette double culture est à la fois un grand « plus » mais peut dans certains cas impliquer quelques difficultés à prendre en compte et à accompagner.

Nous présentons dans les paragraphes qui suivent quelques exemples de ces dernières, sans pour autant en faire une règle générale.

### La notion d'entre-deux

---

Pour les enfants d'origine étrangère, nés au Maroc ou pas, cette notion d'entre-deux s'avère cruciale puisqu'ils se trouvent en permanence entre-deux cultures, entre-deux langues, entre-deux pays, entre-deux origines...

Il y a une culture d'origine « à préserver » et une culture nouvelle « à gagner ». Ce changement est un véritable risque pour l'enfant. Ce voyage vers un autre lieu culturel interroge profondément l'élève mais aussi sa propre famille. Un conflit de « loyauté » peut se jouer au sein de sa communauté d'origine. On le ressent à travers ce qu'ils disent :

- *Y est un enfant arrivant du Congo, il refuse de parler l'arabe*
  - *Z est un enfant étranger scolarisé en Ecole Formelle, il pense que : « l'arabe, ce n'est pas une langue importante... »*
  - *M est un enfant étranger qui ne parle pas en classe,*
  - *K, originaire du Congo, dit qu'elle va « apprendre l'arabe ... quand même ! »*
- (Extraits d'interviews d'élèves migrants au Maroc).

### Quelles conséquences ?

---

Sur le plan de l'appropriation d'une culture nouvelle, on constate deux situations très différentes :

- L'enfant dont la culture d'origine est solide et intégrée entrera mieux dans les apprentissages nouveaux. Il ne craint pas l'intrusion. Il se sent en « sécurité » par rapport à sa culture d'origine. La nouvelle culture sera pour lui « un plus » et un enrichissement.
- L'enfant qui a peur de perdre le lien avec sa communauté, peur de trahir ou de perdre son identité, n'étant pas assez proche de sa culture seconde, il peut être perdu et se sentir dans une impasse.

### L'enfant face à l'impasse de sa différence

---

Cet enfant élève peut avoir peur d'apprendre une langue qui véhicule une histoire qui n'est pas la sienne, peur d'apprendre à connaître une religion qui n'est pas la sienne, peur d'apprendre avec un professeur homme ou au contraire femme. L'enfant peut ne pas se sentir autorisé à tout apprendre.



Dans une autre perspective, apprendre c'est prendre **la route de l'autonomie**, c'est se séparer et grandir...

Dans la situation d'exil, l'enfant est fortement lié à son histoire, à ceux qui sont restés au pays, le pays de ses parents... (Parfois les parents ne sont pas eux-mêmes allés à l'école, et parfois, par loyauté et de manière inconsciente, il ne s'autorisera pas « à dépasser » son père par une plus grande expertise culturelle).

Autre perspective, **les parents sont inquiets**, ils ignorent ce qui se passe dans cette nouvelle école. Le projet qu'ils ont pour leur enfant peut être différent de celui véhiculé par cette nouvelle école.

Enfin, il peut y avoir un **sentiment de honte**, honte de ses origines, de ses différences.

En résumé, refuser la réussite, refuser l'intégration, conserver sa différence, c'est parfois pour certains élèves issus de la migration un moyen de prouver leur fidélité au groupe d'origine.

### **Le rôle de l'école**

---

Accueillir un enfant et sa famille, c'est prendre le temps d'une ou plusieurs visites de l'école, expliquer son fonctionnement, présenter le personnel, les attentes des uns et des autres, les règles de vie ... Ce temps d'information et d'explication est important et débouche sur une forme de contrat tacite entre la famille et l'école.

Lors de ce temps d'accueil, l'enseignant expliquera sa pédagogie ; celle proposée ici est une pédagogie différenciée (plutôt que des classes différenciées).

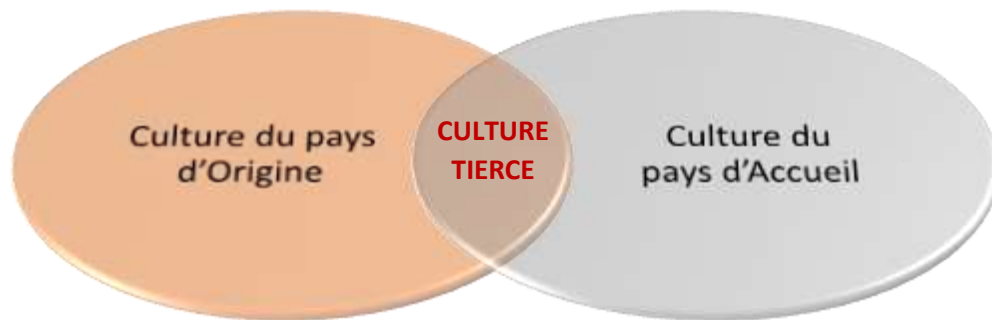
Il faudra, pour bien accompagner l'enfant, faire un bilan de ses compétences, savoir comment il a été scolarisé avant son arrivée et ce qu'il a acquis comme apprentissages aujourd'hui.

Enfin, il est important de respecter la culture d'origine portée par l'enfant et mettre en place un cadre qui le lui reflète comme par exemple : avoir une carte du monde dans la classe pour situer le lieu de vie avant l'exil, partager des récits, des contes, des histoires de chaque culture ...

Le maître/ la maîtresse est alors « ce passeur » qui va accompagner l'enfant pour traverser ce fleuve, passer d'une rive à l'autre sans la peur de se perdre ni de se noyer et au contraire aller de l'autre côté pour s'enrichir au contact des autres.

## En résumé

---



L'intégration se traduit par la **rencontre entre deux cultures en interaction**, modifiant peu ou prou les modèles culturels originaux tout en conservant des invariants identitaires => **Une culture tierce !**

## Quelques conseils pour améliorer l'accueil des élèves allophones

Pour bien accueillir un enfant allophone tout en prenant en compte les éléments cités précédemment, quelques outils peuvent s'avérer d'une grande utilité et pour vous et pour les enfants.

### Le livret d'accueil :

---

#### Pourquoi un livret d'accueil ?

Arriver dans une école nouvelle dans un pays nouveau, c'est arriver dans un univers inconnu et parfois inquiétant.

Le livret d'accueil, élaboré par les acteurs prenant en charge les élèves allophones, constitue un outil clé du processus d'intégration. Il assure une présentation de l'école en général en donnant les informations essentielles aux parents.

Faire connaître les objectifs de l'école marocaine, son fonctionnement, son personnel, son environnement, c'est préparer un accueil réussi. Il s'agit d'informer et de rassurer.



## Que pourrait contenir le livret d'accueil ?

- **Des Informations clé sur le fonctionnement du système scolaire marocain :**

- **Le droit à l'école**

Penser à informer les parents via le livret de la gratuité de l'école publique au Maroc, de l'obligation de l'instruction scolaire pour les filles et les garçons âgés de 6 à 16 ans. Informer également que l'enfant plus jeune peut être scolarisé dans des écoles maternelles (préscolaires) qui sont souvent gérées par des associations et se situent parfois au sein d'écoles publiques.

Sensibiliser les parents sur le fait qu'aller à l'école est un droit pour tous les enfants marocains et étrangers qui vivent au Maroc.

*« L'enseignement fondamental est un droit de l'enfant et une obligation de la famille et de l'Etat »* extrait de la Constitution marocaine, article 32.

Il est tout aussi important d'informer les parents sur le fait que l'Ecole enseigne les valeurs du Royaume et qu'un enseignement religieux (Education islamique) est enseigné dans toutes les écoles.

Faites ressortir dans ces éléments des informations sur l'apprentissages de la langue arabe, notamment en précisant qu'à l'école, l'enfant apprend la langue arabe dialectale (la darija) en échangeant avec ses camarades et la langue écrite (l'arabe classique) en classe. Le français est enseigné dès la première année de l'école primaire...

Pour plus d'informations et à titre d'exemple, vous pouvez consulter le guide élaboré par CARITAS à l'attention des parents d'enfants étrangers qui présente et informe sur les procédures d'inscription scolaire au Maroc.

- **L'Ecole primaire ou Education Formelle**

Présentez dans ce livret les informations concernant le système éducatif formel au Maroc en précisant par exemple :

Les élèves sont accueillis de 6 à 12 ans. Ils doivent réussir un Certificat d'Etudes Primaires pour pouvoir être admis au Collège. (C.E.P.) Le passage d'un niveau à l'autre se décide lors des conseils de classe. L'Ecole primaire est organisée en 6 classes.

- **L'Education non formelle**

Expliquez ce qu'est l'éducation non formelle au Maroc en notant par exemple :



Il existe aussi une Ecole Non Formelle. Elle concerne les jeunes âgés de 8 à 16 ans. L'Ecole Non Formelle est rattachée au Ministère de l'Education Nationale. Elle vise en particulier la réinsertion des élèves qui abandonnent l'école ou qui en sont exclus (enfants non scolarisés, ou déscolarisés). C'est un enseignement de rattrapage ayant pour objectif de réussir l'intégration de ces élèves dans le système formel (public ou privé). D'autres peuvent être orientés en Formation Professionnelle (OFPPT, Office de la Formation Professionnelle et de le Promotion du Travail). Les cours de l'Education Non Formelle sont assurés par des animateurs-éducateurs. C'est une école de la « deuxième chance ».

○ **Le Collège :**

Dans le même sens, informez les parents sur les niveaux à venir dans le système éducatif marocain :

C'est un cycle de 3 années d'études qui se termine par l'examen du Brevet d'Enseignement Collégial. Il est organisé en 3 niveaux.

○ **Résumez et simplifiez les informations !**

Terminez votre livret avec une conclusion reprenant les informations clés comme ce qui suit :

Pour les enfants de familles étrangères, plusieurs solutions sont proposées par l'Education Nationale lors de l'inscription :

- ✓ L'école formelle publique
- ✓ L'école non formelle
- ✓ L'école privée

**Notez bien pour rappel et information aux parents que les enfants étrangers peuvent être inscrits dans tous les cas et même si les parents n'ont pas de titre de séjour.**

○ **La procédure d'inscription à présenter :**

Présentez dans le livret les procédures pour l'inscription scolaire des enfants étrangers au Maroc :

Le parent doit identifier l'école la plus proche de son domicile et prendre contact avec le directeur. Celui-ci lui remettra un dossier scolaire de couleur orange. Pour les enfants sans pièce d'identité ou n'ayant pas d'acte de naissance marocain, la procédure peut changer !

Dans ce cas notez les différentes possibilités ou précisez des adresses pour mieux orienter les parents.

○ **Le rôle des associations qui viennent en aide aux familles pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés**

Faire figurer sur le livret qu'il existe différents acteurs qui travaillent dans ce sens et en particulier pour instruire le dossier d'inscription. Précisez les noms, adresses, et numéros des structures en question ainsi que leurs différents rôles/missions auprès des familles étrangères.

- **Le règlement intérieur :**

### **Pourquoi « un règlement intérieur » ?**

---

Le règlement intérieur fixe l'ensemble des règles de vie à l'intérieur de l'école. Celles-ci sont rédigées par la direction de l'école avec l'ensemble des enseignants. Il fixe les droits et les devoirs de chaque intervenant.

C'est un document éducatif qui permet aux parents comme aux élèves de prendre connaissance de ce lieu de vie si important qu'est l'école. Il informe et donc il rassure, en particulier les parents d'enfants allophones. Les règles d'ici ne sont pas forcément les mêmes là-bas ! Il est alors important d'en informer les familles : à l'occasion de l'admission d'un élève nouvellement arrivé, les parents devront avoir pris connaissance de ce document (si nécessaire avec l'aide d'un traducteur).



Il serait intéressant d'avoir ce document en plusieurs langues (arabe, français, anglais par exemple).

Vous trouverez dans la partie suivante un chapitre spécifique qui précise les points principaux qu'on retrouve dans la plupart des règlements intérieurs.

### **Quel contenu pour « le règlement intérieur » d'une école ?**

---

1. **Horaires** et lieu d'entrée et de sortie des élèves
  - Les élèves sont accueillis dès ...
  - Aucune sortie pendant les heures de classe n'est autorisée sauf pour motif valable et sur demande écrite ...
2. **Absences et retards**
  - En cas d'absence d'un élève, les parents doivent avertir l'école le plus rapidement possible...
  - en cas de retard, les parents sont priés d'accompagner leur enfant jusqu'à la porte de l'école.
3. **Activités périscolaires**
  - Elles sont placées sous l'autorité du directeur d'école ...
  - elles se déroulent le ...

**4. Toilettes**

- Pendant la récréation uniquement ...
- Pendant les heures de classe par stricte nécessité.

**5. Droits et obligations des élèves et des parents**

- Tout châtiment corporel est interdit.
- Les élèves ont obligation de ne pas user d'aucune violence... d'avoir un langage approprié...
- Les parents peuvent avoir des échanges réguliers avec le directeur d'école, avec les enseignants.
- Les parents sont garants du respect de l'obligation scolaire de leurs enfants. Ils doivent respecter les horaires de l'école.
- Ils peuvent participer à des réunions collectives avec l'équipe pédagogique...

**6. Hygiène**

- Les élèves doivent porter une tenue vestimentaire décente...
- Un élève porteur de parasites pourra se voir interdire l'accès à l'école le temps des soins ...

**7. Sécurité**

- Pas de téléphone portable, pas de baladeurs, de jeux électroniques, ni d'objets de valeur,
- En cas d'accident, le directeur informe/fait ....
- En cas d'absence d'un enseignant, le directeur ...

**8. Outils pédagogiques**

- L'élève doit avoir un cartable avec son matériel de classe, ses livres, ses cahiers...
- Noter pour information, ce qui est gratuit et fourni par l'école et ce qui ne l'est pas.

**9. Les punitions**

- Chapitre consacré à la discipline des élèves qui indique les réprimandes et les punitions de nature différente en fonction de l'âge des élèves.

(D'autres éléments pertinents peuvent être inclus dans ce règlement)

- **Les règles de vie de la classe**

#### **Pourquoi « des règles de vie » dans nos classes ?**

---

Elaborer des règles de vie, c'est permettre aux élèves de leur donner du sens, de les rendre lisibles par tous, de les faire respecter et aussi d'envisager des sanctions.

C'est préparer les élèves à apprendre à « **bien vivre ensemble** ». Pour cela, il faut qu'ils s'approprient ces règles de vie collective et ainsi qu'ils deviennent **des acteurs responsables**.

Les élèves doivent pouvoir participer à l'élaboration de ces règles. Une fois les règles établies, il est nécessaire de **poser la question des sanctions** ou réparations en cas de non-respect.

Les droits, les devoirs et les sanctions sont ainsi connus de tous. Les règles ne sont pas aléatoires, ne dépendent pas de « l'humeur » d'un enseignant, elles ne sont pas discriminatoires.

#### **Elles forment l'élève à devenir citoyen responsable.**

Elles sont une première réponse à des climats de classe parfois un peu violents.

Les « règles de vie » de la classe seront affichées de façon lisible (format A3 par exemple) et seront écrites en français et en arabe.

#### **A noter :**

*Ces outils ici présentés ne sont pas spécifiques à l'accueil des élèves étrangers mais pour tous les nouveaux élèves quelles que soient leurs origines et nationalité ! Ils sont souvent nécessaires pour servir de repères pour s'adapter très vite et au mieux à une école nouvelle.*

## Les règles de **vie** de ma classe

**Je dois**



**je ne dois pas**



1. Lever le doigt pour prendre la parole
2. Arriver avec mes affaires de classe
3. Respecter le matériel
4. Respecter mes camarades et parler toujours correctement
5. Demander la permission pour sortir
6. Parler en français en cours de français
7. Parler en arabe en cours d'arabe

1. Etre grossier, violent, agressif.
2. Couper la parole
3. Me lever pour aller boire, pour aller aux toilettes, pour sortir.
4. Discuter pendant le cours
5. Boire ou manger en classe
6. Fouiller dans les affaires des autres
7. Me moquer de mes camarades
8. Voler.

## Accompagner via une scolarisation en classe ordinaire

Un élève allophone n'a pas à être scolarisé dans des classes exclusives. L'approche inclusive est à adopter par l'école et ses enseignants, et cela passe par un cadre et des cours à adapter pour un meilleur accompagnement de l'élève allophone aux côtés de ses camarades en classe ordinaire.

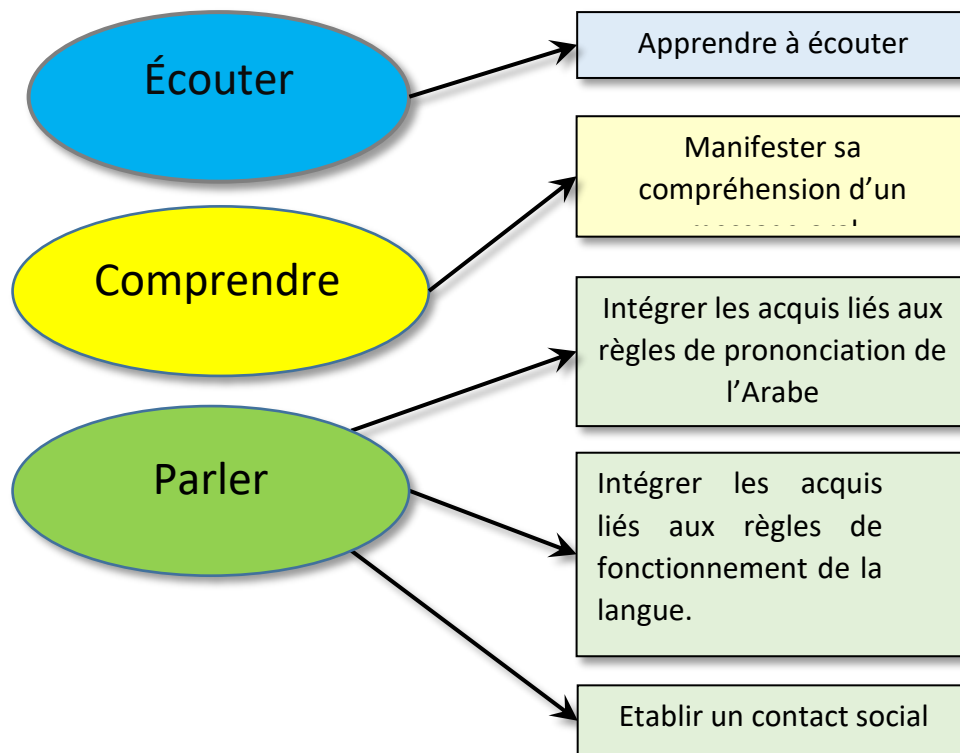


Toutefois, l'apprentissage d'une langue étrangère ne se fait pas de la même manière qu'une langue maternelle. Cet apprentissage devra se faire en parallèle à une scolarisation en classe ordinaire pour mieux accompagner l'élève dans son apprentissage de la nouvelle langue du pays d'accueil.

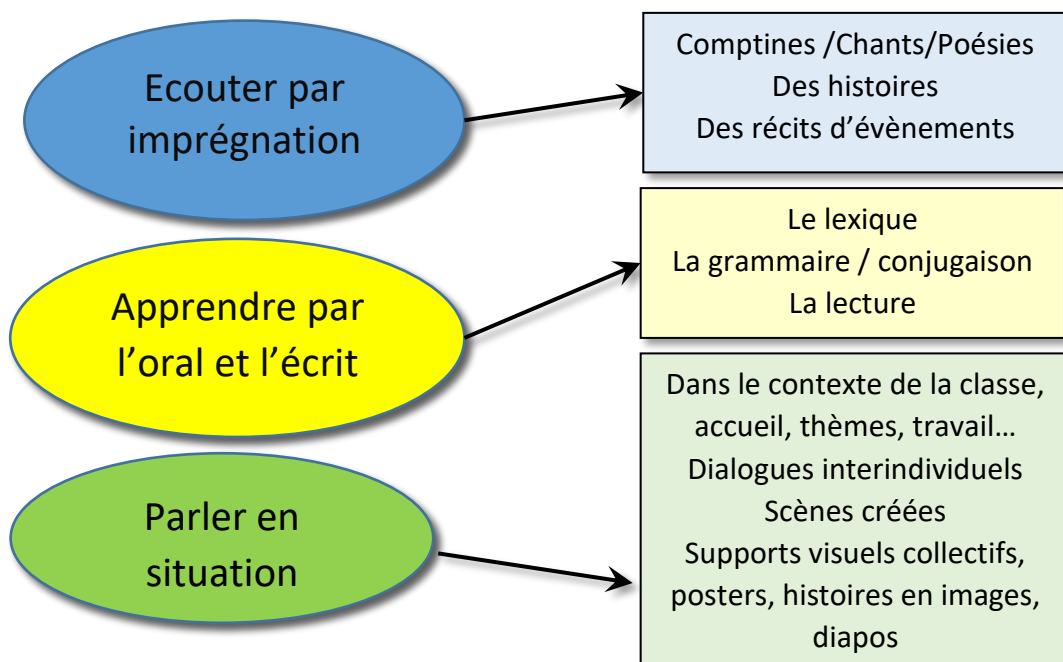
- **Apprendre une langue seconde à l'école**

Le tableau suivant nous présentera les « étapes fondamentales » qui structurent l'apprentissage d'une langue seconde avec :

**1- Principes généraux de base pour l'apprentissage d'une langue seconde en quelques étapes :**



**2- La place de l'oral comme base d'apprentissage d'une langue seconde : Etapes d'apprentissage de l'oral en classe**



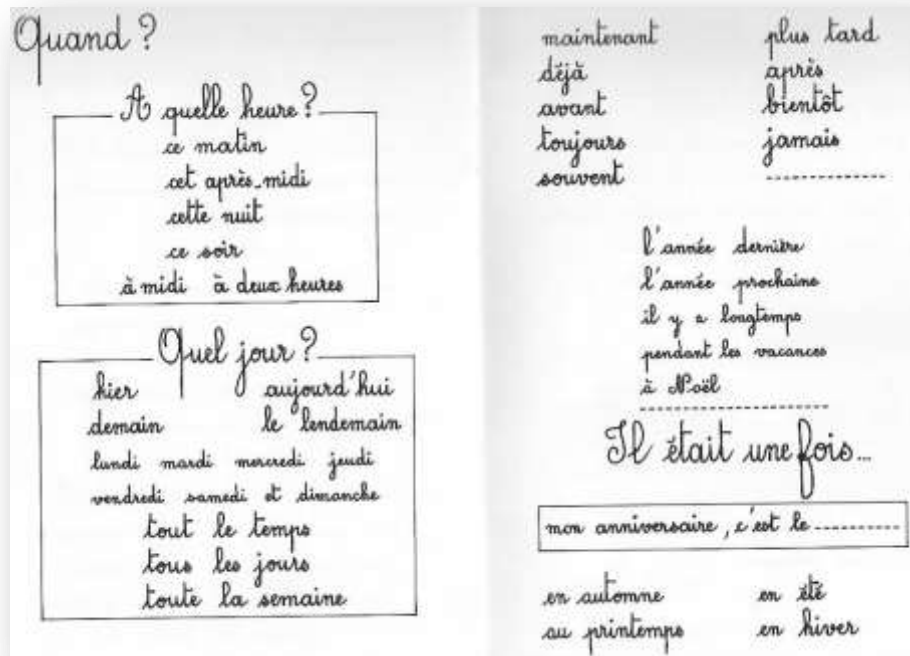
- Adapter l'espace – temps de la classe au besoin de l'enfant et non le contraire

Vous trouverez ci-dessous une liste (non exhaustive) contenant quelques indications à noter pour mieux accompagner l'élève allophone durant les temps d'apprentissage de la langue seconde en classe :

- ✓ Affichage : avoir une carte du monde ou de l'Afrique permettant de situer les pays d'origine des enfants migrants
- ✓ A l'accueil, le matin, commencer par un chant, une poésie, une comptine en langue arabe (faire connaître à tous les richesses d'une langue)
- ✓ La langue de communication à privilégier est l'arabe (éviter les explications en français)
- ✓ Toute leçon, tout exercice devrait être précédé par un temps de présentation orale
- ✓ La grammaire, la conjugaison, la syntaxe seront apprises d'abord à l'oral
- ✓ Lors d'un travail sur un texte avec des enfants lecteurs :
  - Travailler sur des paragraphes courts
  - Commencer par une lecture silencieuse
  - S'arrêter sur le vocabulaire
  - Donner la parole aux élèves pour exprimer ce qu'ils ont compris
  - Poursuivre ainsi de paragraphe en paragraphe en gardant cette démarche.  
C'est ainsi que la lecture fera sens pour ces enfants (allophones ou non).
  - On finira par une lecture orale
- ✓ En fin de leçon, on retiendra 4 à 6 mots de vocabulaire qui pourront faire l'objet d'une fiche telle que « la boîte à mots », être notés **dans un répertoire, ou un cahier spécial qui pourra s'intituler « mes mots ».**







Exemple de cahier de « mots »  
Mots groupés par thèmes

- **Exemples de situations pédagogiques pouvant favoriser l'apprentissage d'une langue seconde**

- Ateliers jeux : jeux de loto, memory, jeu de Kim, sacs à toucher, le livre de littérature jeunesse ...
- Expression graphique (dessin) pour se raconter, pour exprimer ce que le langage oral ne peut pas dire, pour le plaisir du geste, la composition, les couleurs ...
- Travail en petits groupes sur des exercices de mathématiques et de graphisme (favorise le dialogue entre pairs)...
- Lecture : travail sur des fiches « son » (puis sur le cahier lecture « son arabe » pour les vrais débutants) : associer le mot et l'image, puis la phrase et l'image. Avec le groupe-classe, permettre à l'enfant primo-arrivant d'oraliser des mots, des phrases courtes (en particulier avec enfant lecteur)
- Production d'écrits : copie de mots et de phrases courtes. Puis utilisation de « la boîte à mots » pour aider à l'écriture de textes, pour les plus jeunes favoriser « la dictée à l'adulte ».

## Conclusion

Dans ce guide, nous avons voulu mettre l'accent sur la particularité de la situation de l'enfant migrant au niveau de son intégration scolaire dans un nouveau pays d'accueil.

L'objectif a été de présenter des informations et des pistes de travail à l'attention d'enseignants, animateurs-éducateurs et directeurs d'écoles pour un meilleur accompagnement des élèves allophones.

Les propositions actuelles ne sont pas exhaustives mais peuvent servir à vous aiguiller. Il vous faudra progressivement vous saisir de pistes proposées et les adapter à votre manière de faire et à votre contexte.

Il est certain qu'il faudra aussi continuer ce travail dans le cadre de temps de formation continue et de réflexion accompagnée sur votre pratique. Ce sera alors le moment de mieux comprendre la situation psychologique de l'enfant migrant tout en réadaptant des outils afin de les finaliser et d'en construire des jeux et autres instruments éducatifs en langue arabe.

D'autres outils, d'autres informations venant des enseignants, animateurs-éducateurs, des directeurs d'école pourront enrichir ce guide, qui est un premier pas !

C'est le début d'une démarche conduisant à informer et former des enseignants et directeurs sensibles à la réussite de l'intégration scolaire des enfants allophones au sein de leur établissement.

Rédigé par J.J.TISSET, membre de l'association GREF  
Pour CARITAS au Maroc

Remerciement à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce document.  
L'équipe de CARITAS – Rabat et Casablanca  
Les membres du GREF Rabat.

Le projet Qantara est soutenu par



Franciscaines  
Missionnaires de Marie



*La classe*

Dessin de Qin, élève allophone en France

CARITAS  
au Maroc 

Adresse physique : 13 Avenue Al Alaouiine Quartier Hassan, Rabat  
Adresse postale : Archevêché de Rabat B.P. 413 RP, 10 001 Rabat

[contact@caritas.ma](mailto:contact@caritas.ma)